



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Yvelines

Direction des Affaires Economiques

Nos réf. : RK/CB/CQ – 027.2018



Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
126 rue du Maréchal Joffre
78380 BOUGIVAL

Versailles, le 9 mars 2018.

Objet : Elaboration PLU

Affaire suivie par : Chrystel BOIS
Tél. : 01 39 43 43 53 - Courriel : c.bois@cm-yvelines.fr

Monsieur le Maire,

Conformément au Code de l'urbanisme vous m'avez notifié l'engagement de votre commune d'une part dans la révision du POS en vue de l'élaboration d'un PLU, et d'autre part, la modification du premier document dans l'attente de la fin de la procédure initiale.

Je souhaitais relever votre initiative de création de linéaires commerciaux en centre-ville. En effet, face à la pression foncière francilienne, l'interdiction de toute création de locaux d'habitation, qu'il s'agisse de construction neuve ou de changement de destination commerciale, artisanale ou d'équipement vers de l'habitation en RDC d'immeubles implantés le long de linéaires, est un des outils règlementaires accompagnant la revitalisation ou le dynamisme commercial de proximité et l'artisanat en cœur de ville.

Mes services et notamment la Direction des affaires économiques sont vos interlocuteurs pour accompagner les professionnels dans toutes leurs démarches de création ou développement d'activité.

En vous remerciant pour votre soutien à l'économie locale,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations

Le Président,

Ronan KERAUDREN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES YVELINES

Siège : 19 avenue du Général Mangin - 78008 Versailles Cedex - Tél. : 01 39 43 43 43 - Télécopie : 01 39 43 43 00

Internet : www.cm-yvelines.fr - Courriel : cm-78@cm-yvelines.fr - Siret : 187 809 033 00017 - APE 9411 Z

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.